

# RENSEIGNEMENTS



## Age :

Garçons et filles licenciés ou non-licenciés nés de 2008 à 2015.

## Lieu et horaires :

Stade Roger Pagès aux Angles de 8 h 30 à 17 h 30

Accueil : de 8 h 30 à 9 h 30 – Garderie de 16 h 30 à 17 h 30

## Tarif :

**120 euros la semaine du 25 - 29 Octobre**

**100 euros la semaine du 2 - 5 Novembre**

Inscription d'un deuxième enfant ou plus de la même famille : 100 euros.

Repas du midi, goûters et activités inclus dans le prix.

Tout règlement devra être effectué avant la date limite d'inscription.

## Déroulement de la journée :

### ***Rugby et multisports ou activités***

Prévoir une tenue pour l'activité rugby, une tenue de rechange (short, t-shirt, paire de basket) .

**Crème solaire et casquette OBLIGATOIRE.**

Un planning des activités de la semaine sera remis la première journée de stage.

## Inscription :

**Date limite le 20 Octobre**

Renseignements au : 06.37.46.43.95 / rcagr.edr@gmail.com

**Le RCAGR se réserve tout droit d'annuler le stage si l'effectif est inférieur à 12 enfants à la date limite d'inscription.**



# Fiche d'inscription



**Semaine :**

25 - 29 Octobre

2 - 5 Novembre

## LE STAGIAIRE :

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Date de naissance :** ..... / ..... / .....

**Licencié FFR :** OUI – NON      **Si oui, le club :** .....

**Catégorie :** .....

**Allergie(s) Alimentaire(s) :** .....

**Problème(s) de santé :** .....

## RESPONSABLE LEGAL :

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Code Postal :** ..... **Ville :** .....

**Numéro de téléphone en cas d'urgence :** ...../...../...../...../.....

**Fixe :** ...../...../...../...../.....

**Portable :** ...../...../...../...../..... **Travail :** ...../...../...../...../.....

**Mail :** .....@.....

Pour les non licenciés FFR, joindre un certificat médical, certifiant l'absence de contre-indication à la pratique d'activités sportives et une attestation d'assurance responsabilité civile.

**Mode de règlement :**

Espèce

Chèque bancaire

Autre

## Informations

- En cas d'absence : Aucun remboursement ne sera accordé, sauf sur présentation d'un certificat médical (seul un avoir sera délivré).

- Le club RCAGR ne peut être tenu pour responsable du remboursement des objets volés ou dégradés. Pour éviter pertes et vols, il est conseillé de marquer les affaires personnelles et de n'amener ni vêtements ou objets de valeur ( le téléphone est un objet de valeur ) ni somme d'argent.

Tout objet personnel apporté au club du RCAGR le sera aux risques de son propriétaire.

**Signature :**



## Fiche autorisation



Je soussigné(e) (nom et prénom).....responsable légal  
de l'enfant (nom et prénom).....

### **AUTORISE :**

- Mon enfant , à pratiquer les activités proposées et organisés par le club RCAGR.
- Le RCAGR, à faire soigner mon enfant, demander son admission en établissement de soin, à faire pratiquer une intervention chirurgicale en cas de nécessité.
- Mon enfant, à utiliser les moyens de transports mis à disposition par le RCAGR.
- Le RCAGR, à utiliser les vidéos et les photos prises lors du stage, sur tout support éventuel (plaquette publicitaire, site internet du club .....
- Le RCAGR, à suspendre les activités sportives de mon enfant si le comportement de celui-ci est jugé intolérable par les responsables du stage.
- Le RCAGR, à renvoyer mon enfant si le comportement de ce dernier reste intolérable après les premières sanctions appliquées. Le renvoi disciplinaire ne pourra en aucun cas, être sujet à remboursement.

Fait à ..... le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »